

Forum sur les risques technologiques industriels.

Sidi fredj, le 14 février 2005.

**Allocution du Coordonnateur du Système des Nations Unies
et Représentant résident du PNUD en Algérie**

Monsieur le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,
Honorables invités,
Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un honneur et un grand plaisir que de participer à cette importante rencontre sur les risques technologiques et industriels. Permettez-moi Monsieur le Ministre, de vous remercier, de votre si aimable invitation.

La prévention des catastrophes, qu'elles soient d'origine naturelle ou industrielle, est une préoccupation importante de l'organisation des Nations Unies. La stratégie internationale de prévention des catastrophes est au cœur des efforts que déploie l'organisation pour réduire l'impact toujours plus grave des catastrophes sur les populations et les pays. Il y a quelques jours, au mois de janvier 2005, s'est tenue à Kobé, au Japon, une conférence mondiale sur la réduction des désastres. Lors de cette conférence, les pays du monde entier ont réaffirmé leur engagement en matière de prévention des catastrophes et adopté un plan d'action appelant les états à placer la prévention des catastrophes et la gestion des risques au centre de leurs agendas et de leurs politiques nationales.

La prise en compte des risques industriels et technologiques, qui fait l'objet de ce forum, constitue, à juste titre une préoccupation de plus en plus importante dans le cadre de la prévention des catastrophes. Durant les années récentes, plusieurs catastrophes majeures, qui ont frappé aussi bien les vieux pays industriels que les pays émergents, ont démontré la nécessité absolue d'inclure les risques technologiques et industriels dans les stratégies globales de gestion

des risques majeurs et de prévention des catastrophes. De même que les catastrophes d'origine naturelles, les désastres qui naissent de l'industrie humaine peuvent avoir des répercussions incalculables sur les populations, sur leur environnement, et sur les dynamiques nationales de développement durable.

Dans ce cadre, Monsieur le Ministre, je ne peux que me réjouir et me féliciter de ce que l'Algérie soit en train de se doter d'une loi sur la prévention des risques majeurs et la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable. Cette loi devrait constituer une avancée majeure pour l'Algérie dans le cadre de son développement durable. Son application devrait permettre de mieux évaluer et gérer les risques, de mettre en place les mécanismes nécessaires à la prévention des catastrophes et d'en atténuer, voire d'éliminer, leurs effets éventuels sur les populations et l'environnement.

Monsieur le Ministre,

Compte tenu de l'importance des questions posées par les risques technologiques et industriels, vous me permettez de vous féliciter très sincèrement d'avoir pris l'initiative d'organiser ce forum. Les débats et discussions d'aujourd'hui et demain sur les modalités et mécanismes concrets et opérationnels de la mise en œuvre de la loi vont certainement permettre des avancées significatives dans un domaine si important pour le futur du pays.

Je me réjouis également de ce que l'ensemble des acteurs concernés aient été invités à ce séminaire, qu'il s'agisse des représentants de l'Etat et des collectivités locales, des élus, des entreprises, des syndicats ou des associations de la société civile. En effet, Je suis persuadé, et je sais Monsieur le Ministre que vous l'êtes aussi, que ce n'est qu'au travers d'un partenariat le plus large possible entre le Gouvernement, le secteur privé et la société civile que peut être

mise en œuvre une prévention efficace des catastrophes, qu'elles soient d'origine naturelle ou humaine.

Monsieur le Ministre,
Mesdames, Messieurs,

Laissez moi vous assurer, s'il en était encore besoin, du soutien total du Programme des Nations Unies pour le développement et plus généralement du système des Nations Unies en Algérie, à l'action menée par le Gouvernement pour mieux gérer les risques naturels ou technologiques et prévenir les catastrophes.

Comme vous le savez Monsieur le Ministre, cela fait plusieurs années que le PNUD accompagne le Gouvernement et lui apporte un appui dans ce domaine, appui modeste certes mais que je crois utile. Je me réjouis particulièrement de l'approbation récente d'un projet pilote, mis en œuvre par votre Ministère et sous votre autorité, qui a pour objet le renforcement des capacités nationales d'analyse des facteurs de vulnérabilité aux risques. Le projet, qui bénéficie du soutien financier du Gouvernement, du PNUD et de la Coopération Suisse, permettra notamment la mise en place d'une cartographie dynamique des facteurs et indices de vulnérabilité. Cette approche novatrice, qui veut agir en amont des mécanismes de prévention, devrait, je l'espère, faciliter un meilleur suivi des risques et donc une meilleure prévention des catastrophes.

Dans sa forme originelle, le projet met essentiellement l'accent sur les risques d'origine naturelle, mais je suis certain qu'il trouvera également des applications fécondes en matière de risques technologiques et industriels. De plus, et au delà de ce projet, je suis certain que notre collaboration avec votre institution va encore se développer et se renforcer dans les différents aspects du développement durable qui sont au cœur de la mission et du mandat du PNUD.

Croyez bien, Monsieur le Ministre, Mesdames et messieurs, que je suivrai de très près les résultats et recommandations issus de ce forum. Vos débats d'aujourd'hui et demain constituent sans nul doute une étape importante dans la prise en compte des risques technologiques et industriels pour le développement durable de l'Algérie. Permettez-moi donc de vous souhaiter un plein succès dans vos travaux.

Je vous remercie.